



APPEL A CANDIDATURES

En confirmation de l'appel à candidatures du 06 Juin 2008 relatif au recrutement des **agents de la Police Municipale**, la Commune Urbaine d'Antananarivo vous informe les dispositions prises :

- 1- Les dossiers de candidature déjà déposés/envoyés resteront valables.
- 2- Un délai supplémentaire « de dépôt/envoi des dossiers de candidature » d'une semaine est accordé.
- 3- Le recrutement est ouvert aux candidats de sexe masculin:
 - Agés de 18 à 30 ans au plus au 1^{er} Janvier 2009
 - Une taille de 1,65m minimum
 - Titulaire d'un diplôme de BEPC
 - Jouissant de leurs droits civiques, être de bonnes mœurs et moralité
 - Exempts de toutes condamnations à une peine privative de liberté avec ou sans sursis
 - Remplissant les conditions physiques et médicales exigées pour l'exercice de la fonction
 - Se trouvant en position régulière vis-à-vis de la législation sur le service national
 - Permis de conduire complet sera un atout
- 4- Les candidats intéressés sont invités à envoyer ou à déposer les dossiers de candidature comprenant :
 - Un Curriculum Vitae avec photo récente
 - Une demande sur papier libre
 - Une lettre de motivation et de projet
 - Etre nationalité malgache
 - Photocopies certifiées des diplômes
 - Photocopie certifiée de la Carte d'Identité Nationale
 - Copie d'acte de naissance
 - Casier judiciaire
 - Certificat de bonne conduite (Fokontany)
 - Certificat de résidence
 - Certificat vis-à-vis de position militaireà Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines de la Commune Urbaine d'Antananarivo – Anosipatrana, au plus tard le **22 Janvier 2009**
- 5- Seuls les candidats présélectionnés sur la base de dossiers feront l'objet d'une convocation pour les tests.
- 6- Les résultats de la présélection sur la base des dossiers et des tests (écrit, pratique et oral) seront affichés dans tous les cites de la Commune Urbaine d'Antananarivo.

Antananarivo, le

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

RAHARSON ANDRIAMPARANY Fredy

« POUR AFFICHAGE »